

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DES LANDES

Elections Législatives de Mars 1978

1re Circonscription

Alain JUPPÉ

Candidat de la Majorité

André MIRTIN, Suppléant

Citoyennes, citoyens, chers amis,

Depuis un an, je prépare les élections de Mars 1978 en parcourant la circonscription.

Vous savez que j'y suis né, que j'y ai vécu sans interruption les deux-tiers de ma vie, que j'y garde toutes mes racines personnelles et toutes mes attaches familiales.

C'est un landais qui demande la confiance des landais

Néanmoins, j'ai voulu mieux connaître les préoccupations qui sont les vôtres et mettre à jour mes dossiers sur les problèmes de nos Landes.

Pour les Landes, un message d'espoir

Au terme de ce travail, je voudrais d'abord vous faire partager ma confiance dans l'avenir de notre région. Sans doute doit-elle affronter aujourd'hui de graves difficultés : les jeunes n'y trouvent pas le travail qu'ils recherchent ; le déséquilibre entre les agglomérations urbaines qui n'ont cessé de croître et les zones rurales qui ont continué à se vider de leurs habitants n'est pas sain.

Mais j'ai la certitude que l'avenir nous appartient, à condition d'y travailler ensemble et de savoir enfin faire entendre notre voix.

LE PREMIER ROLE D'UN PARLEMENTAIRE, TEL QUE JE LE CONÇOIS, C'EST D'OBTENIR DE PARIS ET DE BORDEAUX L'AIDE ET LES DÉCISIONS CONCRÈTES QU'ATTENDENT SES ÉLECTEURS.

Nous avons, pour réussir, quatre atouts principaux :

1° L'AGGLOMERATION MONTOISE d'abord, qui est maintenant en mesure de constituer un pôle d'attraction pour les implantations industrielles dont nous avons besoin. La nouvelle politique d'aménagement du territoire, résolument axée sur la décentralisation, nous y aidera. **Le contrat de ville moyenne** permettra de compléter les équipements urbains. Une relance des actions de désenclavement, notamment ferroviaire, est en outre nécessaire.

2° LE GRAND AXE DE COMMUNICATION EUROPEEN que va constituer d'ici trois ans la ROUTE NATIONALE 10, raccordée à l'autoroute Aquitaine et à l'autoroute de la Côte Basque. Comme le montrent tous les exemples connus en France et à l'étranger, cette route doit attirer, le long de son parcours, des activités nouvelles qui permettront de créer des emplois dans les communes avoisinantes.

3° LA PRODUCTION AGRICOLE ET AGRO-ALIMENTAIRE des cantons ruraux, qui commence à se diversifier (légumes, fruits, élevage...) et qui est seule à même de fixer la population de la Haute-Lande.

Mais, bien sûr, la richesse essentielle de cette zone est LA FORET : la recherche de nouveaux produits et de nouveaux marchés (construction, ameublement, jouet...), la promotion commerciale du matériau « Pin des Landes » pour lequel il faut diffuser un label de qualité, autant de directions qui doivent être explorées, en concertation étroite entre sylviculteurs et industriels.

4° LE TOURISME, enfin, en pleine expansion sur la Côte dont l'équilibre naturel doit être préservé ; mais aussi vers l'intérieur, notamment au sein du parc régional des Landes de Gascogne, où des circuits organisés, des séjours d'élèves profitant de cette extraordinaire école de terrain doivent avoir, à l'avenir, davantage de retombées économiques.

Pour la France, la voie du Progrès dans la Liberté

Lors d'une élection législative, c'est aussi le destin national qui est en jeu.

Certains partis politiques ont entrepris de nous tromper et de flatter, en nous, l'instinct de facilité et d'abandon. Ils nous disent :

« Grâce à nous, demain, vous travaillerez moins et vous gagnerez plus ; nous prendrons aux « autres » pour vous donner à vous ; l'Etat vous dispensera une sollicitude et des subsides infinis, sans vous demander aucune contrepartie ».

Vous savez bien que ce n'est pas vrai, parce que ce n'est pas possible !

Pour ma part, je porte, dans ces élections, les couleurs de la Majorité qui, forte du bilan très largement positif de la Vᵉ République, a choisi de vous tenir le langage de la vérité.

NOUS SOMMES TOUS ENGAGÉS DANS LE MÊME COMBAT : CELUI QUE LA FRANCE DOIT MENER POUR RESTER LIBRE ET RETROUVER LE CHEMIN DU PROGRÈS ÉCONOMIQUE ET SOCIAL.

Nous vous proposons trois objectifs simples et forts :

1° LA DÉMOCRATIE

— **Des institutions stables,** dont le Président de la République est le garant.

— **Une politique de défense** fondée sur la dissuasion nucléaire et garantissant l'**indépendance nationale.**

— **Un Gouvernement qui gouverne :**

- en assurant **la sécurité** des personnes et des biens ;
- en donnant à **la Justice** les moyens de faire respecter la loi ;
- en luttant **contre la bureaucratie ;**
- en transférant aux **collectivités locales** les moyens et la responsabilité de gérer la vie quotidienne (logement, transports...).

2° L'EMPLOI

— **La relance de la croissance par l'investissement.**

— **Une cure de liberté pour les entreprises,** notamment les petites et les moyennes, dans l'artisanat et le commerce. Deux priorités s'imposent de ce point de vue : abroger l'ordonnance désuète de 1945 sur le contrôle des prix ; bloquer tout accroissement des charges fiscales et sociales.

— **Un nouveau droit à l'insertion professionnelle pour les jeunes.**

3° SOLIDARITÉ ET JUSTICE

— **Une politique globale de la famille,** avec notamment un statut social de la mère de famille.

— **Un effort continu en faveur des personnes âgées** (minimum vieillesse à 70 % du S. M. I. C.).

— L'amélioration du sort des plus modestes : accélération de l'évolution du S. M. I. C. qui doit augmenter plus vite que les autres salaires ; **suppression de l'impôt sur le revenu pour les salariés payés au S. M. I. C.**

Citoyennes, Citoyens,

C'est à dessein que je m'adresse à vous en ces termes.
Le vote n'est pas un mouvement d'humeur. C'est l'acte réfléchi de citoyens responsables.
Je sais que, nous autres Landais, nous sommes gens de bon sens.
C'est pourquoi j'ai confiance en votre choix et en notre avenir commun.

Dès le 12 Mars, votez Landais
votez Majorité
votez Alain JUPPÉ

Vu : Le candidat.

Imp. Lacoste, Mt-de-Marsan